

Montreuil, le 5 février 2026

Monoprix : une réorganisation brutale qui sacrifie les travailleurs

Après la fermeture en chaîne des magasins Casino, c'est désormais l'enseigne Monoprix qui est frappée par une réorganisation d'une extrême brutalité, une fois encore au détriment des travailleurs.

Un CSEC extraordinaire est convoqué le mardi 10 février, au cours duquel la direction annoncera la fermeture de plusieurs magasins sur l'ensemble du territoire, ainsi que la cession de nombreux établissements.

La direction affirme que les travailleurs des magasins fermés seront reclassés dans d'autres points de vente du même bassin d'emploi. Cette promesse ne saurait masquer la réalité : les précédentes restructurations ont démontré que ces engagements ne sont ni tenables ni tenus, et que de nombreux travailleurs risquent de perdre leur emploi ou de subir des mobilités forcées incompatibles avec leur vie personnelle et familiale.

Ces décisions sont l'héritage direct d'une gestion financière désastreuse, que la Fédération CGT Commerce et Services dénonce depuis de nombreuses années. L'ancien dirigeant du groupe Casino, Jean-Charles Naouri, a conduit le groupe dans l'impasse. La justice a confirmé nos alertes en le condamnant le 29 janvier pour corruption privée active et manipulation de cours en bande organisée par diffusion d'informations fausses ou trompeuses.

Aujourd'hui, ce sont les travailleurs qui paient le prix de cette stratégie irresponsable, alors qu'ils n'en sont en rien responsables.

Face à cette casse sociale organisée, la Fédération CGT Commerce et Services exige la fin des locations gérances et franchises, et le maintien de tous les emplois.

La Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble des travailleurs de Monoprix et des enseignes du groupe Casino à se mobiliser, à se mettre en grève, et à faire entendre leur voix pour mettre un terme à ces réorganisations sauvages et défendre leurs emplois, leurs salaires et leur dignité.

Les travailleurs ne sont ni responsables, ni sacrificiables.



Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur www.commercecgt.fr ou scannez le QR code ci-dessous :



Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :



Contact presse

Sylvie Durand
Déléguée Syndicale Centrale CGT Monoprix
Tél : 06 41 47 75 76

Fouzia Ouaktouf
Conseillère fédérale
Tél : 06 69 63 84 11